



Manière dont la Commission européenne a traité une plainte pour infraction concernant une violation présumée du droit de l'UE en ce qui concerne les règles luxembourgeoises relatives au rappel vaccinal contre la COVID-19

Affaire ouverte

Affaire 469/2022/EIS - Ouvert le 27/04/2022 - Décision le 07/06/2022 - Institution concernée Commission européenne |